

COMMUNE DE MITTELBERGHEIM

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2012

Etaient présents :

Messieurs les adjoints : Messieurs STROESSER Bernard, HAENSEL Robert, MEYER Jean-Claude.

Mesdames et Messieurs les conseillers : FOURNIAL Patrick, HIRTZ Elisabeth, MAPPUS Marc, ROHRER-CAVODEAU Marie-Josée, SCHWOB Patrick, SELTZ Daniel, WANTZ Stéphane, WOLF Guy.

Etait absent excusé :

Madame WEREY Sandra, absente excusée

Messieurs BOECKEL Peter, donne procuration à Monsieur MAPPUS Marc et HELBERT Paul, donne procuration de Monsieur WANTZ Stéphane.

Droits de préemption

Le conseil municipal renonce aux droits de préemption déposés en mairie.

Personnel communal

Le contrat de Mme Frédérique Geyer, A.T.S.E.M. à l'école maternelle, a été reconduit pour une année, soit jusqu'au 31 août 2013.

Bouygues : transfert de la convention d'occupation du domaine public au profit de France Pylônes Services

La Société Bouygues souhaite, par son courrier du 15 juin 2012, transférer la convention d'occupation du domaine public signée en date du 21 février 2005 (délibération du 8 novembre 2004) concernant le pylône situé au stade de football (lieudit Schissrain) à sa filiale « France Pylônes Services ». Le Maire rappelle que les conseillers ont autorisé la signature de la première convention permettant ainsi à la Société Bouygues France Telecom d'implanter sur le domaine communal une station radioélectrique et des équipements de communications électroniques. Un avenant à ce contrat a été signé en date du 31 mai 2011 pour l'apport d'un faisceau hertzien de 30 cm de hauteur.

Afin de permettre le développement et l'évolution de ses services, Bouygues Telecom souhaite céder son pylône sis à Mittelbergheim/stade référence T72518 installé sur son domaine à sa filiale France Pylônes Services.

Cet avenant a pour objet de définir les modalités de substitution de la société « France Pylônes services » à l'actuel titulaire de la convention. Les autres conditions de la convention restent inchangées.

Il est cependant informé que le contenu des deux contrats signés précédemment n'est pas encore rempli, à savoir : la mise en place de la haie végétale au niveau des équipements au sol. Cette régularisation a été demandée lors de la délibération du 23 mai 2011 mais non réalisée à ce jour. Les élus proposent d'accepter le transfert et la signature de l'avenant de transfert de la convention d'occupation du domaine public T 72518/CI 371739/107861 mais demandent de ne pas la transmettre aussi longtemps que les travaux de végétalisation ne seront pas effectués.

Acquisition de tuiles

Le conseil municipal a donné son accord pour l'achat de 2 000 anciennes tuiles.

Travaux Holzweg et Enggass

Au courant de cet été, le trottoir du haut du chemin Holzweg sera remis en état et macadamisé suite aux dernières fortes pluies qui se sont abattues sur notre région. Quant au projet de travaux dans la rue Principale dite « Enggass » celui-ci a été vu lors de la dernière réunion « commission bâtiment » et il ne fait pas l'unanimité des élus. En effet, le chemin « piétons » envisagé avec pose de macadam ne satisfait pas les viticulteurs étant donné la fragilité de l'enrobé lors des manœuvres des engins agricoles. Le remplacement du macadam par du béton serait plus judicieux. Une troisième solution pourrait être envisagée, à savoir : construction de bordures afin de stabiliser le trottoir et ensemencement avec du gazon. Il est proposé d'aller sur place.